

# LA VIOLENCE À L'ÉCOLE :

*ça vaut le coup  
d'agir ensemble!*



## PRÉSENTATION

**E**n 2008, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) rendait public son Plan d'action *La violence à l'école: ça vaut le coup d'agir ensemble!* dans le but d'encourager et de soutenir les initiatives prises par le milieu scolaire en matière de prévention et de traitement de la violence. Le plan d'action 2008-2011 s'articule autour de quatre grands axes d'intervention, soit : 1) la prévention et le traitement, 2) la concertation et la formation, 3) la recherche et la documentation, 4) le suivi et l'évaluation. L'une des mesures prévues pour répondre aux objectifs du troisième axe est la parution d'un bulletin d'information qui sera distribué deux fois par année à la communauté scolaire.

Dans le bulletin, ce sont les connaissances actuelles relatives à la prévention et au traitement de la violence à l'école qui seront principalement abordées. Il permettra, entre autres, de connaître des projets novateurs, des pratiques exemplaires et des découvertes sur la question; il informera sur les événements à ne pas manquer, sur la mise en œuvre des différentes mesures du Plan d'action ministériel pour prévenir et traiter la violence à l'école et présentera, à l'occasion, des entretiens avec des gens impliqués dans le domaine. On souhaite aussi favoriser le transfert des connaissances entre le milieu de la recherche et celui de la pratique. Le bulletin vise finalement à favoriser le développement d'une culture de la prévention de la violence à l'école.

**Le plan d'action 2008-2011 s'articule autour de quatre grands axes d'intervention soit**

- 1) la prévention et le traitement,**
- 2) la concertation et la formation,**
- 3) la recherche et la documentation,**
- 4) le suivi et l'évaluation.**

Ce premier numéro porte davantage sur la reconnaissance des manifestations de la violence en milieu scolaire et cible les principales causes et conséquences de ce phénomène. On fera ressortir brièvement certaines dispositions, attitudes et moyens pour prévenir la violence et réagir face à ce problème. Les notions de concertation et de partenariat seront abordées comme des gages de réussite dans l'implantation d'interventions efficaces et quelques propositions seront faites pour orienter le choix des actions à entreprendre dans nos écoles.

Nous espérons que vous trouverez dans ce bulletin des renseignements utiles qui sauront guider vos réflexions et vos actions.

**Bonne lecture!**

### **Qu'est-ce qu'on entend par violence à l'école?**

La notion même de violence a évolué au fil du temps et prend une couleur différente selon le contexte où elle se produit. Pour mieux prévenir ce problème et intervenir face à ce phénomène à l'école, le MELS a élaboré sa propre définition de la violence

adaptée au contexte scolaire québécois. La violence à l'école est ainsi définie comme étant

Toute manifestation de force – de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle – exercée intentionnellement, directement ou indirectement, par un individu ou un groupe, et ayant comme effet de léser, de blesser ou d'opprimer toute personne en s'attaquant à son intégrité, à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens (MELS 2009).

Selon certains chercheurs, ce sont la fréquence et la persistance des manifestations de violence vécues qui affectent le plus les victimes et qui minent le climat de certains milieux scolaires. Plus facile à reconnaître, la violence physique se manifeste généralement par des gestes tels que bousculades, coups, batailles, morsures, causant des blessures corporelles mais aussi psychologiques aux victimes.

Par ailleurs, la violence verbale est celle qui s'entend (menaces, injures, sarcasmes, propos médisants, etc.) et peut s'observer dans des

# LA VIOLENCE À L'ÉCOLE :

ça vaut le coup  
d'agir ensemble!

situations où un individu contrôle difficilement son impulsivité, par exemple chez celui ou celle qui n'a pas acquis de stratégies adéquates de résolution de problèmes personnels, sociaux ou scolaires.

Les actes physiques ou les propos haineux ou humiliants envers des personnes en raison de leur orientation sexuelle, de leur origine ethnique ou de toute autre appartenance sociale, religieuse ou raciale sont aussi considérés comme de la violence.

**Selon certains chercheurs, ce sont la fréquence et la persistance des manifestations de violence vécues qui affectent le plus les victimes et qui minent le climat de certains milieux scolaires.**

On parle d'intimidation lorsque deux individus de force inégale sont impliqués et que l'un d'entre eux exerce son pouvoir sur une victime (Smith, 2005). L'intimidation, qu'elle se pratique verbalement, par écrit, physiquement ou par aliénation sociale, se manifeste par des propos humiliants envers autrui, par des menaces, par de l'extorsion (taxage), par une relation punitive qui consiste à ignorer la présence de l'autre, à refuser de communiquer ou à l'isoler socialement (agression indirecte). Dans plusieurs pays, l'intimidation (*bullying*) se définit comme étant un type de brimade exercée à répétition sur autrui (Olweus, 1993). Pratiquée entre élèves et entre adultes, l'intimidation peut se produire envers une victime et également affecter les témoins d'une telle conduite. Notons que l'intimidation est la forme de violence entre élèves la plus rapportée en milieu scolaire. Mieux connue sous le terme de « harcèlement psychologique », c'est également la forme de violence la plus observée entre adultes en milieu de travail au Québec.

On ne peut finalement passer sous silence la cyberintimidation, nouvelle forme de violence qui porte atteinte à la dignité d'autrui en utilisant les technologies de l'information, notamment Internet. La victime de cyberagression peut recevoir des insultes, des menaces ou des commentaires haineux par courriel, par messagerie instantanée ou par diffusion sur des sites Web (ex. : You tube). Les jeunes de 10 à 17 ans (davantage les

filles) sont les plus concernés, étant à la fois victimes et agresseurs.

Par ailleurs, on note que les cyberagresseurs sont souvent motivés par un esprit de vengeance ou agissent de la sorte pour combler un besoin de reconnaissance sociale. L'absence d'émotivité éprouvée par l'agresseur envers sa victime augmente le niveau de cruauté et fait en sorte que ce type d'intimidation crée des dommages encore plus grands que l'intimidation traditionnelle, compte tenu du nombre illimité de témoins que procurent les voies électroniques. Bien qu'au Québec seulement 5 % des enseignants aient déclaré avoir été victimes de cyberintimidation (CSQ, 2008), les recherches mentionnent que le phénomène est en progression partout dans le monde et que tant les parents que le personnel scolaire doivent se mobiliser pour prévenir ce type de violence.

## Peut-on expliquer cette violence ?

Le phénomène de la violence a été reconnu par l'Organisation mondiale de la santé publique (OMS, 2002) en raison des conséquences personnelles et sociales qu'elle entraîne tant chez les personnes qui en sont victimes ou témoins que chez les personnes qui agressent. Il importe ainsi d'en reconnaître les causes réelles afin de pouvoir intervenir adéquatement pour limiter ces conséquences.

Le phénomène est complexe : plusieurs causes et facteurs, généralement interreliés, peuvent expliquer cette violence observée entre élèves, entre élèves et enseignants, entre parents et enseignants ou encore entre collègues de travail. Certains auteurs parlent même de la violence exercée par l'établissement scolaire lui-même, en regard du style de gestion ou d'organisation (Debarbieux, 2006 ; Fotinos, 2006).

Pour expliquer le phénomène de la violence, les études démontrent que plus un individu cumule certains déficits sur le plan personnel (ex. : quotient intellectuel, tempérament), familial (ex. : revenu familial, encadrement parental), social (ex. : habiletés sociales, fréquentation des pairs) et scolaire (ex. : taille de l'école ; système disciplinaire et encadrement, relations enseignants/élèves, rendement

**Le phénomène est complexe : plusieurs causes et facteurs, généralement interreliés, peuvent expliquer cette violence observée entre élèves, entre élèves et enseignants, entre parents et enseignants ou encore entre collègues de travail.**

scolaire), plus il risque de développer des comportements agressifs ou d'être pris pour victime.

## Quelles sont les conséquences de la violence sur les personnes et le milieu scolaire ?

Les conséquences négatives qui affectent les personnes impliquées dans des scènes de violence sont souvent très graves, parfois tragiques puisque plusieurs victimes ont mis fin à leurs jours en raison de leur sentiment d'impuissance face à leur souffrance. Certains symptômes peuvent aider à identifier les victimes souvent silencieuses de notre entourage. Ces personnes peuvent, par exemple, présenter des manifestations d'anxiété, de dépression, de trouble du comportement alimentaire, d'automutilation ou encore une baisse de motivation. Les élèves qui sont victimes de violence physique ou psychologique (intimidation, harcèlement, discrimination, rejet social, etc.) adoptent souvent des conduites d'évitement qui peuvent se traduire, entre autres, par l'absentéisme scolaire et des problèmes de ponctualité. Le risque de décrochage scolaire chez les élèves dépressifs a déjà été soulevé par plusieurs chercheurs québécois.

Les victimes et les témoins ne sont cependant pas les seuls à subir les graves conséquences liées aux situations de violence ; les personnes qui agressent risquent également de vivre des problèmes de santé mentale et d'adaptation sociale ultérieurs (toxicomanie, criminalité, violence conjugale) et d'abandonner l'école. Dans une enquête menée en 2006, Blaya a relevé que 80 % des élèves qui avaient abandonné l'école ont mentionné avoir été victimes ou même, à la fois victimes et auteurs de violences répétées et d'intimidations en milieu scolaire.

**Les élèves qui sont victimes de violence physique ou psychologique (intimidation, harcèlement, discrimination, rejet social, etc.) adoptent souvent des conduites d'évitement qui peuvent se traduire, entre autres, par l'absentéisme scolaire et des problèmes de ponctualité.**

La violence en milieu scolaire a aussi des effets négatifs sur les adultes qui la vivent. Qu'ils en soient victimes de la part des élèves, de collègues ou de parents, ces adultes peuvent présenter divers symptômes récurrents tels des problèmes de sommeil, de la fatigue, des maux de tête et de ventre, des palpitations, des troubles digestifs. Ces effets négatifs peuvent aussi se répercuter sur la qualité du travail de la victime et de son milieu. Ainsi, si aucune aide ne lui est apportée, il est possible que cet adulte qui subit de la violence physique ou psychologique s'absente du travail, qu'il soit davantage craintif et méfiant, qu'il voie sa motivation diminuer, qu'il remette en doute ses compétences, qu'il s'isole, qu'il vive davantage de conflits relationnels, qu'il abandonne même la profession (Leclerc, 2007). Puisque Jeffrey et Sun (2006) ont démontré que ce sont les plus jeunes enseignants qui subissent le plus de violence à l'école, et considérant qu'ils sont plus susceptibles d'abandonner la profession, il s'avère important de les soutenir dès les premiers mois de leur insertion professionnelle.

**La violence en milieu scolaire a aussi des effets négatifs sur les adultes qui la vivent.**

## **Les éléments déterminants pour prévenir la violence à l'école et intervenir face à ce problème**

Outre les divers programmes d'intervention disponibles sur le marché, il existe toute une série de dispositions, d'attitudes et de moyens qui peuvent aussi être mis en œuvre pour contribuer au développement d'un climat social et scolaire agréable et stimulant. Les chercheurs, qui ont tenté d'expliquer pourquoi certains milieux scolaires étaient moins affectés que d'autres par la violence,

ont isolé certains facteurs liés aux attitudes, à l'organisation, aux systèmes de soutien et de communication qui pourraient être responsables de la qualité du climat général de ces écoles.

Un des éléments déterminants pour prévenir la violence est la collaboration entre les adultes présents dans le milieu scolaire ainsi que leur engagement. En effet, il semble que l'adhésion des adultes aux valeurs que l'établissement souhaite transmettre et le sentiment d'appartenance qui en découle permettent de créer un climat propice à la prévention de la violence. Par ailleurs, la stabilité du personnel scolaire est un des facteurs de protection des milieux qui ont un niveau de violence plus faible. De plus, l'établissement d'un système disciplinaire cohérent ainsi qu'une politique d'école claire, connue des élèves, des membres du personnel et des parents, régissant particulièrement les actes de violence, contribuent aussi à la création d'un climat scolaire sain et sécuritaire.

**Un des éléments déterminants pour prévenir la violence est la collaboration entre les adultes présents dans le milieu scolaire ainsi que leur engagement.**

Parmi les autres aspects le plus souvent observés dans les établissements scolaires ayant un niveau de violence plus faible, on note aussi le recours au renforcement positif (et non seulement à l'application de sanctions), des interventions visant le développement des habiletés sociales chez l'ensemble des élèves (ex.: stratégies de résolutions pacifiques des conflits, gestion de la colère), la présence de systèmes d'entraide par les pairs (ex.: médiation par les pairs, pairs aidants, apprentissage coopératif) et une organisation de la vie scolaire dans laquelle les élèves sont impliqués tant du côté de sa conception que de sa mise en œuvre.

Plusieurs études ont démontré également que les programmes faisant intervenir les parents et les membres de la communauté parvenaient à des résultats plus concluants sur le plan de la prévention et de la stabilité des résultats obtenus sur plusieurs années en matière de violence à l'école. Il est important de souligner que l'application d'un programme

de prévention de la violence doit constituer l'une des composantes du plan général mis en place par les milieux scolaires. Le problème est effectivement complexe et il doit être bien identifié afin que les interventions ciblées répondent réellement à ce que l'on veut voir améliorer dans l'école.

Finalement, mentionnons que les chercheurs qui se sont penchés sur l'évaluation de certains programmes visant la réduction de la violence à l'école constatent que des changements peuvent prendre entre un et cinq ans avant d'être observables et mesurables par les outils d'évaluation et sont tributaires de la façon dont ils ont été implantés. C'est pourquoi il est recommandé de prendre en compte tous les autres aspects liés aux attitudes, aux systèmes de collaboration et de partenariat énumérés ci-dessus afin d'augmenter les chances de réussite des interventions qui seront menées dans chaque milieu scolaire.

## **Concertation et partenariat: des gages de réussite pour la mise en place d'interventions efficaces**

On sait que la collaboration entre collègues, ou avec les parents et les membres de la communauté, constitue une source riche d'échanges pour soutenir la réussite scolaire de tous les élèves. La préoccupation du MELSL de favoriser divers types de partenariats se traduit d'ailleurs dans plusieurs documents majeurs tels le Programme de formation de l'école québécoise en 2001, le Cadre de référence des services éducatifs complémentaires en 2002, la Politique de l'adaptation scolaire en 1999 et l'Entente MELSL-MSSS en 2003, notamment dans l'approche *École en santé*. Dans le cadre du plan d'action *La violence à l'école: ça vaut le coup d'agir ensemble!*, la collaboration revêt un aspect essentiel pour soutenir tout type d'intervention à privilégier.

Bien que les facteurs scolaires soient particulièrement déterminants pour agir comme facteurs de risque ou de protection avec les élèves les plus susceptibles de développer des conduites agressives, l'école ne saurait s'attribuer à elle seule la lourde tâche de faire diminuer la violence chez les jeunes. À cet effet, Benbenishty et Astor (2006) proposent un modèle socioécologique pour

## Les 8 étapes proposées par ces chercheuses britanniques :

1. Dresser un portrait de l'école (vision, culture, philosophie, valeurs);
2. Identifier le problème en faisant une recension descriptive des actions mises en place et des événements violents et, en évaluant le niveau de motivation du personnel scolaire à vouloir s'investir dans des mesures collectives pour faire face à la violence dans leur établissement. Avant de se lancer dans des interventions pour prévenir et traiter la violence à l'école, il est recommandé d'identifier d'abord la nature du problème, d'avoir une bonne idée de la fréquence des manifestations et des effets négatifs sur les personnes et sur le climat scolaire. Grâce à ce premier bilan, les milieux scolaires pourront cibler plus justement les interventions les plus urgentes à réaliser, choisir les moyens les plus efficaces pour atteindre les objectifs fixés par la communauté scolaire tout en économisant temps et énergie;
3. Élaborer des buts partagés par l'ensemble des membres du personnel puisque la cohésion, la collaboration et l'adhésion du personnel sont donnés comme critères de réussite à toute mise en œuvre de programme de prévention de la violence à l'école (Debarbieux, 2006; Gottfredson, 2002);
4. Identifier les ressources disponibles (humaines, matérielles, financières ou organisationnelles) pour soutenir la planification des actions à venir;
5. Identifier et prévenir les difficultés qui pourraient être éprouvées, c'est-à-dire anticiper d'ores et déjà les embûches dans le but d'envisager les premières solutions (ex.: faibles ressources financières, faible adhésion du personnel scolaire);
6. Planifier l'intervention en tenant compte des évaluations à faire avant et après la mise en œuvre des actions ou du programme de prévention sélectionnés;
7. Mettre en place les interventions choisies pour prévenir ou faire diminuer la violence, accompagnées d'un plan de promotion permettant de conscientiser la communauté scolaire aux mesures prises collectivement pour parvenir à améliorer le climat social et scolaire de l'établissement;
8. Évaluer les résultats obtenus en fonction des objectifs. Cette évaluation permettra de conserver les interventions jugées efficaces, de bonifier celles qui n'ont pas permis d'obtenir les résultats escomptés et d'ajouter certains éléments pour s'ajuster aux nouvelles réalités sociales, familiales, scolaires ou professionnelles observées dans ce milieu spécifique.

expliquer le développement de la violence à l'école en plaçant l'établissement scolaire au centre des diverses influences exercées sur les individus. C'est ainsi qu'ils associent le développement de différentes formes de violence à la qualité du soutien social qu'on trouve au sein des établissements, aux influences familiales et au milieu socio-économique et culturel. Selon eux, la collaboration observée entre les intervenants favorise l'adaptation sociale et scolaire des élèves, influence positivement le risque d'échec et d'abandon scolaire et la qualité du soutien personnel et professionnel chez les enseignants. Dans les milieux scolaires où les pratiques collaboratives sont les plus développées, on constate aussi une meilleure communication avec les parents, ce qui permet à ces derniers de développer à leur tour un meilleur sentiment de compétence parentale (Gottfredson, 2001).

Mais l'école n'est pas le seul environnement où les jeunes peuvent apprendre des conduites sociales respectueuses. En plus des familles, d'autres ressources peuvent agir en collaboration avec le milieu scolaire pour entreprendre des interventions préventives ou pour intervenir de façon éducative face à la violence. Au Québec, plusieurs établissements d'enseignement travaillent déjà en partenariat avec les centres de santé et de services sociaux, les centres jeunesse, les corps de police, les milieux universitaires ou avec des organismes communautaires (maisons des jeunes, Jeunesse J'écoute, Tel-Aide, etc.)

Travailler en collaboration contribue ainsi à maximiser les ressources permettant de joindre les jeunes dans plusieurs milieux de vie et s'avère un puissant prédicteur de succès dans les démarches qui sont entreprises pour prévenir la violence à l'école ou intervenir face à ce problème.

**Mais l'école n'est pas le seul environnement où les jeunes peuvent apprendre des conduites sociales respectueuses.**

## Définir son propre plan d'action (stratégie locale d'intervention) pour faire face à la violence à l'école : quelques considérations pour en favoriser la mise en place

La prévention de la violence à l'école peut s'avérer plus simple et plus efficace si elle est le fruit d'un processus de réflexion, de concertation, de planification et d'évaluation. Afin de guider les écoles dans l'établissement de leur propre plan d'action face à la violence à l'école, Cowie et Jennifer (2007) proposent un processus progressif comportant huit étapes dont il peut être intéressant de s'inspirer pour élaborer graduellement les interventions. Ces étapes correspondent d'ailleurs à des actions que certains milieux connaissent déjà (voir les huit étapes dans l'encadré ci-contre).

Dans le soutien qu'il apportera aux commissions scolaires et aux écoles, le Ministère proposera des façons de faire qui s'inspirent de ce processus, tout en les adaptant à la réalité scolaire québécoise. Il va de soi que le processus retenu peut être arrimé aux mécanismes déjà prévus dans les milieux pour agir sur les problèmes de violence.

Les étapes suggérées par les chercheurs mettent en évidence certains des avantages importants d'une planification locale. Par exemple, les membres du personnel de l'école sont invités non seulement à collaborer mais à exprimer leurs attentes en ce qui concerne l'élaboration d'un plan d'action pour prévenir et traiter la violence dans l'école. Ces échanges assurent également une plus grande cohérence dans les actions à mettre en place et augmentent les chances que les interventions mènent aux résultats escomptés. De plus, les informations recueillies à chacune des étapes permettent de prendre des décisions répondant aux besoins exprimés, de les prioriser, d'évaluer les actions déjà entreprises, offrant ainsi la possibilité d'échanges professionnels enrichissants entre les milieux scolaires qui développent chacun une expertise quant aux interventions qu'ils ont expérimentées.

**Il va de soi que le processus retenu peut être arrimé aux mécanismes déjà prévus dans les milieux pour agir sur les problèmes de violence.**

## **Un premier élément de prévention de la violence: une position claire et connue de tous**

Selon plusieurs chercheurs, certains milieux scolaires résistent mieux que d'autres à la violence pratiquée et subie. Différentes interventions mises en place contribuent à prévenir les conduites violentes à l'école, entre autres, l'établissement d'une politique claire, connue de tous (élèves, personnel, parents, etc.), la participation des élèves aux règles et à la vie de l'école, la cohésion des équipes, la concertation avec les partenaires, etc. Que ce soit à partir de l'élaboration d'une politique d'école ou autrement, il est gagnant que l'ensemble du personnel définisse et annonce une position claire face à la violence dans leur milieu. Cependant, il appartient à l'école de définir comment elle établira cette position. Parmi les interventions de base observées dans les milieux scolaires où il y a le moins de violence, la présence d'une politique d'école claire et connue des élèves, du personnel et des parents est un des premiers éléments à considérer (Smith, 2008) dans l'élaboration de sa stratégie locale d'intervention.

Une politique d'école peut se définir comme un ensemble de résolutions prises collectivement par un milieu scolaire pour prévenir et traiter la violence. Cette politique peut comprendre des intentions, des objectifs et des moyens qui guident les actions à prendre (prévention, protection et suivi) afin de favoriser les relations sociales harmonieuses et de faciliter la gestion de certains écarts de conduite qui nuisent au développement personnel, social, scolaire ou professionnel d'un des membres de la communauté scolaire. Certains des objectifs poursuivis pourront être inscrits dans le plan de réussite de l'école et les modalités retenues dans celui-ci pourront par la suite trouver leurs points d'ancrage tant dans le Programme de formation de l'école québécoise (ex.: le domaine

**Que ce soit à partir de l'élaboration d'une politique d'école ou autrement, il est gagnant que l'ensemble du personnel définisse et annonce une position claire face à la violence dans leur milieu.**

général de formation Santé et bien-être) que dans le cadre des programmes des services éducatifs complémentaires (ex.: le programme de promotion-prévention).

Cette politique d'école, spécifiquement dédiée à la gestion des comportements violents, constitue un outil précieux puisqu'elle contribue à :

- bien définir ce qu'on entend par « comportement violent » ;
- préciser comment on définit le rôle d'autorité inhérent au mandat éducatif ;
- préciser comment on envisage de gérer les écarts de conduite à cet égard ;
- dire quel soutien on offrira aux victimes, aux personnes qui agressent, aux témoins et aux parents.

Cette politique, pour être efficace au premier plan, se doit aussi de démontrer clairement la volonté de l'établissement scolaire de faire respecter les droits de tous, et ce, pour offrir le meilleur climat pour favoriser le développement personnel, social et scolaire de chacun et chacune.

Plusieurs bonnes raisons peuvent justifier l'élaboration d'une politique d'école. Que ce soit pour encadrer les rapports humains au sein de l'établissement, pour faire le point sur la situation ou pour clarifier les attentes de chacun, cette politique peut aussi contribuer à dissiper les ambiguïtés qui entraînent frustration, insécurité, peurs et sentiments d'impuissance chez les individus impliqués dans des situations de violence. Ces politiques

sont aussi considérées comme très utiles pour préparer les actions de prévention, de protection et de suivi des événements violents, représentant par le fait même un excellent moyen de communication qui favorise la cohésion et la solidarité au sein de la communauté scolaire.

Les rares études relevées dans ce domaine ont surtout traité des politiques scolaires en rapport avec l'intimidation. Elles font ainsi ressortir l'importance, pour les établissements, de communiquer clairement leur intention de traiter et de réduire l'intimidation à l'école. Par conséquent, il semble qu'il y ait moins de comportements d'intimidation dans les écoles où les élèves connaissent clairement les règles et conséquences qui régissent ces comportements violents.

Puisque l'élaboration d'une politique et de stratégies d'intervention propres à chaque établissement constitue une importante condition de réussite dans tout le travail mené pour faire face à la violence à l'école, les membres de la communauté scolaire (personnel scolaire, élèves, parents) sont les mieux placés pour élaborer un document concis, mais qui représente les valeurs auxquelles tous auront plus de facilité à adhérer. L'établissement d'une politique d'école pour gérer les comportements liés à la violence est certes un point de départ important dans les interventions futures à mener, mais il faut cependant garder en tête que ce document doit être mis à jour régulièrement et considérer les nouvelles réalités sociales (ex.: la cyberintimidation) liées au développement de la violence.

**Par conséquent, il semble qu'il y ait moins de comportements d'intimidation dans les écoles où les élèves connaissent clairement les règles et conséquences qui régissent ces comportements violents.**

# LA VIOLENCE À L'ÉCOLE:

ça vaut le coup  
d'agir ensemble!

## Coordination et rédaction

Claire Beaumont, Ph. D.

Observatoire canadien pour la prévention  
de la violence à l'école (OCPVE)

Faculté des sciences de l'éducation  
Université Laval

## Recherche et rédaction

Cynthia Lépine, professionnelle  
de recherche

Observatoire canadien pour la prévention  
de la violence à l'école (OCPVE).

Faculté des sciences de l'éducation  
Université Laval

## Direction et coordination

Richard Leblanc, coordonnateur  
des services complémentaires, ministère  
de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Danielle Marquis, responsable du dossier  
Violence à l'école, Coordination des services  
complémentaires, ministère de l'Éducation,  
du Loisir et du Sport

## Collaboration

Paula Saint-Arnaud, chargée de projet  
du plan d'action sur la violence

Raymond Tozzi, chargé de projet  
du plan d'action sur la violence

Direction des communications, ministère  
de l'Éducation, du Loisir et du Sport

## Graphisme et infographie

Deschamps Design

© Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Éducation, du Loisir  
et du Sport, 2009

ISSN 1927-5285 (en ligne)

## Pour en connaître davantage

- BEAUMONT, C., et BEAULAC, S. (2006). « Une action concertée en milieu scolaire pour diminuer les conduites agressives des adolescents à risque ». *Vie pédagogique*, site Internet, n° 138, mars 2006, ([http://www.viepedagogique.gouv.qc.ca/numeros/138/vp138\\_Action\\_concertee.pdf](http://www.viepedagogique.gouv.qc.ca/numeros/138/vp138_Action_concertee.pdf)).
- BENBENISHTY, R. et ASTOR, R. A. (2005). *School Violence in Context: Culture, Neighborhood, Family, School and Gender*, New York: Oxford University Press.
- COWIE, H. et JENNIFER, D. (2007). *Managing Violence in Schools*. London, Paul Chapman Publishing.
- DEBARBIEUX, É. (2006). *Violence à l'école: un défi mondial ?*, Armand Colin, Paris.
- FORTIN, L. ET Y. PICARD (1999). *Les élèves à risque de décrochage: facteurs discriminants entre décrocheurs et persévérants*. *Revue des sciences de l'éducation*, 25, 2, 359-374
- FOTINOS, G. (2006). *Le climat des écoles primaires*, Mutuelle générale de l'éducation Nationale, Paris.
- GOTTFREDSON, D. C. (2001). *Schools and Delinquency*, Cambridge, University Press.
- GOTTFREDSON, D. C. (2002), *School-based Crime Prevention*, in L.W. Sherman, D. GOTTFREDSON, D. MACKENZIE, J.E.P. REUTER and S. BUSHWAY, *Preventing crime: what works, what doesn't, what's promising*, Report to the United States Congress prepared for the National Institute of Justice.
- LECLERC, D., et autres (2007). *Guide de prévention et d'intervention contre la violence envers le personnel de l'éducation*, Montréal, CSQ, ([http://www.csq.qc.net/sites/1676/Guide\\_Violence.PDF](http://www.csq.qc.net/sites/1676/Guide_Violence.PDF)).
- MARCOTTE, D., CHARLEBOIS, G. ET BÉLANGER, M. (2005). *La dépression en milieu scolaire: un phénomène peu reconnu qui interfère avec la réussite*. dans *La réussite scolaire. Comprendre pour mieux intervenir*, sous la direction de L. Deblois, Québec: Presses de l'Université Laval., 169-172.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC (2002). *Les services éducatifs complémentaires: essentiels à la réussite. Cadre de référence pour l'établissement des plans d'intervention*, gouvernement du Québec, (<http://www.mels.gouv.qc.ca/DGFJ/csc/pdf/19-7029.pdf>).
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2008), *La violence à l'école: ça vaut le coup d'agir ensemble! Plan d'action pour prévenir et traiter la violence*, (<http://www.mels.gouv.qc.ca/violenceEcole>)
- MINISTRY OF EDUCATION (BRITISH COLOMBIA). *Pleins feux sur l'intimidation: Programme de prévention à l'intention des écoles élémentaires*, ([http://www.bced.gov.bc.ca/specialed/bullying\\_f.pdf](http://www.bced.gov.bc.ca/specialed/bullying_f.pdf)).
- OLWEUS, D. (1993). *Bullying at School: What we know and what we can do*, Cambridge, Blackwell Publishers.
- SMITH, J. D., J. B. COUSINS, et R. STEWART (2005). "Antibullying Interventions in Schools: Ingredients of Effective Programs", *Canadian Journal of Education*, 28, 4, 739-762.
- SMITH, P. K., et autres (2008). "A content analysis of school anti-bullying policies: progress and limitations", *Educational Psychology in Practice*, 24 (1), 1-12.
- Pour consulter quelques modèles de politiques scolaires:  
([http://www.ksde.org/KS\\_SAFE\\_SCHOOLS\\_RESOURCE\\_CENTER/policysamples.html](http://www.ksde.org/KS_SAFE_SCHOOLS_RESOURCE_CENTER/policysamples.html))